

Appel du Comité international de l'habitation coopérative pour l'année internationale du logement pour les sans-abri

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **59 (1986)**

Heft 11

PDF erstellt am: **14.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Appel du Comité international de l'habitation coopérative

pour l'année internationale du logement pour les sans-abri

Pour beaucoup de pays développés, l'habitation coopérative a contribué à l'atténuation ou à l'élimination de la misère qui est apparue dans le domaine du logement et a apporté une contribution essentielle au développement social.

La contribution coopérative à ces réalisations ainsi que les traditions des coopératives d'habitation nous obligent à apporter notre soutien aux peuples des pays en voie de développement qui vivent encore dans la misère en matière d'habitation. Nous devons renforcer notre assistance au-delà des frontières de nos pays.

Aussi en appelons-nous à toutes les organisations coopératives de l'habitation ainsi qu'à leurs membres, et à tous ceux qui se préoccupent du besoin urgent de logement dans les pays en voie de développement **d'aider les peuples qui souffrent de misère désastreuse du point de vue du logement.**

Un logement adéquat est un besoin fondamental de tous les hommes. Satisfaire ce besoin est essentiel pour assurer la paix sociale. Les be-

soins fondamentaux de l'homme dont celui du logement doivent être satisfaits, tout particulièrement dans les pays en voie de développement. Toutes les organisations d'habitation coopérative doivent assumer ces tâches et assurer des abris et des conditions de base pour une habitation digne de l'homme.

Les coopératives et les autres organisations d'entraide ont déjà du succès dans certains pays en voie de développement.

Nous encourageons et appuyons l'extension à tous les autres pays du tiers monde.

L'année internationale des sans-abri, proclamée par l'ONU, présente un défi particulier à tous les membres de coopératives d'habitation du monde entier.

Lançons donc une campagne internationale d'information, de contribution et de coopération afin de satisfaire ce besoin fondamental de l'homme.

Le logement est un droit de l'homme!

Sommaire

— Union suisse pour l'amélioration du logement, section romande: assemblée générale annuelle du 27 septembre 1986 à Lausanne	3
— Procès-verbal	
— Rapport du comité	7
— Rapport du rédacteur de la revue <i>Habitation</i>	11
— Les 50 ans du Logement Salubre à Lausanne, par Pierre-Etienne Monot	14

Légende de la couverture

Immeuble:

Chemin de Boissonnet 32

Architectes: Atelier Cube — MM. G. + M. Collomb — Patrik Vogel

habitation

Revue de Suisse romande pour le logement, l'architecture, l'urbanisme, l'aménagement du territoire et la protection de l'environnement.

Edition

section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, rue Clos-de-Bulle 8, 1004 Lausanne.

Bureau de la section romande

Bernard Vouga, architecte, Lausanne, président
René Gay, Genève, vice-président
Pierre Liniger, Lausanne, secrétaire
Adriano Rizzetto, Lausanne, caissier

Rédaction

Pierre-Etienne Monot, architecte EPF-L, enseignant à l'EAUG, rue Cité-Derrière 15, 1005 Lausanne, tél. (021) 22 51 49.

Comité de rédaction

Président: B. Vouga.
Membres: MM. R. Gay, P. Gilliland.

Administration et publicité

Avenue de Tivoli 2, 1007 Lausanne
Chèques postaux 10-6622-9, tél. 021 / 20 41 41

Diffusion

La revue *HABITATION* est l'organe officiel des sociétés coopératives d'habitation affiliées à l'USAL Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, du Groupe de Suisse occidentale et du Groupe du Valais, de l'ASPAN (Association suisse pour l'aménagement national), de la FAS (Sections romande et genevoise de la Fédération des architectes suisses)

Abonnement

Suisse: Fr. 29.— par an. Etranger: Fr. 42.—
Prix du présent numéro: Fr. 3.40.
Chèques postaux 10-6622-9.